

## **Compte-rendu du Conseil d'Ecole**

### **du 13 novembre 2014 à 17 h**

#### Présents :

*Madam Simon, Inspectrice de l'Education nationale en résidence ;  
Monsieur Serre, référent pédagogique OSUI pour le premier degré ;  
Mmes Benzeroual ép. Bensaid, Kabbaj, Marzouk ép. Bergui et Mouline ; MM. Boukli Hacène, Derouiche, El Mejdoub, Haddad,  
Mouline et Toumi, représentants des parents d'élèves ;  
Mmes Saheb-Ettaba, Lika, Saïla, Guerrero, Hudin, Dispot, Trézeux et Dinia ; MM. Rouchouse, Potier, Hillairet, Dafla et Bensid,  
professeurs ;  
M. Bertrand, Proviseur du groupe scolaire ; Mme Rassine, coordinatrice pédagogique ; M. Prudhon, directeur de l'école.*

#### Excusées :

*Mme Mrini ép. Mansouri représentants des parents d'élèves ; Mme Aloui, professeur ; Mme Ennouarri, gestionnaire du lycée  
Malraux.*

### **Préambule**

Le bureau de l'association de parents d'élèves APEAM a été renouvelé, et la liste de parents d'élèves CAPE-Malraux a été créée, et élue au Conseil d'école. Monsieur Prudhon souhaite aux représentants des parents la bienvenue au Conseil d'Ecole.

Il remercie les membres du précédent bureau de l'APEAM pour le travail mené durant les dernières années.

Monsieur Prudhon remercie également de leur présence, Madame Simon, Inspectrice de l'Education nationale en résidence, et Monsieur Serre, référent pédagogique OSUI pour le premier degré.

### **1. Structure pédagogique de l'école**

#### **a. Effectifs**

Une nouvelle classe a été créée, en CP, portant à 33 le nombre de classes de l'école.

L'école accueille 915 élèves, encadrés par 46 professeurs, 10 aides-maternelle et 6 agents.

Les effectifs ont pu, grâce aux efforts du Chef d'Établissement, être réduits en MS et CP, et n'excèdent pas 26 élèves dans les classes de ces niveaux.

#### **b. Nouveaux personnels**

Mesdames Aroua (PS), Benkassem (MS et CP), Reghay (GS), Dremaux (CE1) et Peckre (CM1) ont rejoint l'équipe pédagogique des enseignants.

M. Zahim (responsable de vie scolaire) a rejoint l'équipe des agents.

#### **c. Coordination USEP de Rabat-Kenitra**

La coordination des rencontres USEP entre les écoles françaises de Rabat-Kenitra en cycle 3 est cette année encore confiée à M. Potier. L'établissement et M. Potier sont remerciés pour cette reconduction.

M. Potier présente rapidement l'ensemble des activités de l'USEP-Malraux en 2014-2015 :

- 17 ateliers extra-scolaires hebdomadaires ;
- 6 classes en cycle patinoire ;
- 4 classes de MS en cycle poney.

Les activités en lien l'USEP-Maroc sont citées :

- des rencontres durant l'année entre écoles de Rabat autour d'activités d'athlétisme, de jeux traditionnels, de sports collectifs, de course d'orientation ;
- 11 classes de découverte à travers le Maroc (Oulmès, Oukaïmeden, Meknès, Fez).

Les représentants des parents d'élèves demandent que puissent être généralisées les classes de découverte, afin que tous les élèves puissent en bénéficier. Monsieur Prudhon répond que l'organisation de tels séjours est une responsabilité importante, qui repose sur le volontariat des professeurs, et qu'il serait impossible d'imposer de tels séjours à des professeurs ayant des obligations familiales ne leur permettant pas de s'absenter plusieurs jours. Toutefois, Madame Rassine ajoute que depuis quatre ans, les professeurs des quatre classes de GS organisent de concert un séjour à Oulmès.

#### **d. Adaptation de la rentrée scolaire PS**

Mme Saheb-Ettaba professeur en PS, explique que les élèves de PS entrés cette année à l'école ont, dans l'ensemble, montré des difficultés pour aborder leur première scolarisation. Par rapport à d'autres rentrées scolaires, beaucoup d'élèves n'étaient pas encore prêts : de nombreuses difficultés d'hygiène, d'autonomie, de socialisation... ont été constatées. Des adaptations provisoires ont été aménagées en septembre et octobre.

#### **e. Admission des aînés**

Les représentants des parents d'élèves souhaitent que, dans une même fratrie, après l'admission d'un cadet à l'école, un aîné puisse bénéficier d'une admission également.

Monsieur Bertrand rappelle que c'est le SCAC de l'Ambassade de France qui prononce les admissions. L'établissement attire chaque année l'attention du SCAC sur les cas particuliers de fratries. Ainsi que le stipule le livret du SCAC, l'admission d'éventuels aînés est conditionnée au classement de l'élève et aux nombres de places disponibles dans les écoles.

## **2. Dispositifs pédagogiques**

### **a. Langues vivantes et enseignement de la langue arabe**

Les dispositifs mis en place les années précédentes sont reconduits.

La mise en place d'une sensibilisation à la langue arabe dès la PS se poursuit depuis deux ans.

Le dispositif de classes à trois langues s'étend au CP en cette rentrée. Mesdames Saïla et Hudin, professeurs de français et coordinatrices de ces classes en MS et CP, en présentent le principe.

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent quant aux effets de maintenir ces mêmes élèves dans un même groupe pour toute leur scolarité.

Les professeurs expliquent qu'il en va de même en France dans les classes uniques où les élèves ne sont pas brassés avec d'autres camarades avant le collège. De plus, il s'avère, contre toute attente, que cette proximité a rendu les élèves très solidaires. Contrairement à d'autres classes, ces élèves effectuent leur rentrée sans aucune difficulté, et les parents eux-mêmes paraissent plus détendus lors de chaque rentrée de septembre. Enfin, il est envisagé de créer des ponts entre les classes d'un même niveau, qu'elles soient ordinaires ou à trois langues : le brassage des élèves ayant lieu en groupes de langue, ou lors d'activités particulières (en EPS, par exemple), ou encore en classe de découverte (séjour Oulmès des quatre classes de GS).

Après une première mise en place l'an passé avec un groupe d'élèves en cursus d'arabe court (élèves dits « non arabophones » par abus de langage) réunissant 6 élèves de CE1 et CM1, la rentrée voit la mise en place de deux groupes : l'un en CE1-CE2, l'autre en CM1-CM2. Notons par ailleurs que plusieurs élèves non marocains sont inscrits, par choix des familles, en cursus long, et y apprennent l'arabe comme leurs camarades marocains.

Un autre dispositif va être instauré. A la demande du SCAC et de l'Inspection, des mises en barrettes durant les créneaux d'enseignement de l'arabe vont être progressivement mises en place.

### **b. Projets pédagogiques particuliers**

Quelques projets pédagogiques sont présentés

- Le *rallye-maths* est reconduit. Madame Rassine en explique le fonctionnement. Il s'agit de faire travailler les élèves à partir de situations-problèmes en mathématiques. Le professeur n'intervenant pas du tout, les élèves doivent aussi apprendre à s'organiser en groupe, à rechercher par divers procédés, à confronter leurs résultats et démarches, et à se justifier pour convaincre les autres groupes.

En plus des classes de CE2, CM1 et CM2, et après s'être ouvert aux CE1 l'an passé, le rallye s'ouvre cette année aux classes de CP.

Cette année encore, le nombre de participants augmente (plus de 100 classes dans le monde), signifiant l'intérêt pédagogique que le rallye représente. Les épreuves sont préparées par les professeurs de notre école. L'ensemble du concours est géré par Madame Rassine, qui est en lien avec toutes écoles dans le monde.

- Projet « *Viens à l'opéra !* » : Huit classes, dont, pour la cinquième année consécutive, la classe de CP de Madame Hudin, participeront au projet « *Opéra* » proposé par l'Orchestre Philharmonique du Maroc. Madame Hudin en explique le principe. Cette année, l'opéra présenté est « *Rigoletto* ».

- Activités aquatiques : après une première mise en place l'an dernier en lien avec les quatre autres écoles françaises de Rabat, le cycle d'activités aquatiques en CP est reconduit cette année. Madame Dispot en présente le fonctionnement.

- Liaison CM2-Sixième : cette liaison a été initiée en octobre par la participation conjointe des élèves de CM2 et de Sixième à une conférence menée par l'association de soutien aux personnes aveugles, dont Monsieur Hillairet, professeur de CM2, explique brièvement le déroulement.

Par ailleurs, les élèves de CM2 et de Sixième participent à la commission des menus, au cours de laquelle les élèves rencontrent les responsables de la cantine pour élaborer conjointement les menus.

### **c. Manifestations collectives de l'école**

- *La Grande Lessive* : cette exposition artistique éphémère s'est tenue, comme chaque année, peu avant les congés d'automne. Les familles ont pu entrer dans l'école pour y découvrir l'exposition constituée de l'ensemble des œuvres réalisées dans les trente-trois classes.

- *Achoura* : la fête a lieu chaque année dans l'école. Elle se déroulera vendredi 21 novembre.

- Rencontre avec Claire Brisset : les classes de CM1 et CM2 travailleront autour des Droits de l'enfant à l'occasion de la venue de Claire Brisset dans l'établissement, au lycée et à l'école, début décembre. Ancienne *Défenseure des Droits* auprès du gouvernement français, Madame Brisset est engagée dans la promotion des Droits de l'enfant.

- Les représentants des parents d'élèves de l'association CAPE souhaiteraient proposer la tenue d'un marché d'hiver, courant décembre.

### **d. Equipement numérique**

4 nouveaux TBI, 6 vidéoprojecteurs, et 12 tablettes tactiles ont été acquis en cette rentrée. Au total, l'école dispose de 14 TBI, 13 vidéoprojecteurs et 12 tablettes.

Madame l'Inspectrice souligne l'importance de passer à l'école du numérique, selon les orientations de l'Education nationale, d'explorer les nouvelles possibilités pédagogiques, et d'accompagner les équipes de professeurs sur ce chemin.

## **3. Communauté scolaire**

### **a. Devoirs à la maison**

Les représentants des parents d'élèves de l'association APEAM s'interrogent sur la teneur, la quantité des devoirs à la maison. Monsieur Prudhon rappelle qu'à la demande de l'Inspection, une telle réflexion avait été menée il y a deux ans, auprès des parents et professeurs. Les pratiques des professeurs, en français et en arabe, avaient alors été quelque peu uniformisées. Mais les attentes des familles paraissent parfois contradictoires : certaines familles constatant leurs difficultés à faire faire les devoirs aux enfants ; d'autres ne souhaitant aucun devoir, d'autres encore en souhaitant davantage...

Monsieur Serre rappelle que si la lettre de la loi de 1956 interdit les devoirs écrits à la maison, l'esprit de la loi peut faire en sorte que l'écrit ait une petite place à la maison, ne serait-ce, par exemple, pour fixer la mémorisation de l'orthographe de mots invariables.

Il explique que l'attente des familles sur les devoirs peut aussi être comprise comme un moyen de vérifier le bon déroulement des apprentissages de leurs enfants.

### **b. Bulletins**

Depuis l'an dernier, en plus des bulletins trimestriels sont fournies aux familles des synthèses biannuelles par lesquelles les professeurs indiquent aux parents quel rapport au plaisir d'apprendre entretiennent leurs enfants. Cette notion de plaisir d'apprendre, qu'on lit par exemple dans la circulaire de préparation de la rentrée 2014, est parfois absente des représentations des élèves, tel que le projet d'établissement l'a pointé.

Par ailleurs, les bulletins trimestriels seront cette année adressés aux familles par courrier électronique.

### **c. Rencontres parents-professeurs**

Les représentants des parents d'élèves de l'association APEAM proposent d'organiser des rencontres conviviales entre les parents et les professeurs.

### **d. Vie scolaire et place des animateurs**

Comme annoncé au précédent Conseil d'Ecole, un poste de responsable de vie scolaire a été créé en cette rentrée. Il a en charge l'équipe d'animateurs, veille à la bonne organisation de moments de garderie et de cantine.

Par ailleurs, les difficultés rencontrées depuis plusieurs années tenaient aussi souvent à la relation délicate entre animateurs et élèves : ceux-ci ne témoignaient pas toujours d'un respect entier ; et ceux-là avaient du mal à marquer leur autorité. De fait, la relation entre élèves et animateurs manquait de confiance. C'est ainsi que sont encouragés depuis plusieurs années des accompagnements des sorties de classes (à la journée dans Rabat ; ou en séjour de découverte) par des animateurs, aux côtés des professeurs. Ces moments sont également des moments de formation informelle pour les animateurs.

Une convention a d'ailleurs été conclue entre l'association USEP-Malraux et la société prestataire d'animation pour favoriser la participation des animateurs aux séjours des classes.

## **4. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est mis à jour et validé à l'unanimité.

Il sera porté à la connaissance de toutes les familles dans les meilleurs délais.

## **5. Cantine et transport scolaires**

Les représentants des parents d'élèves de l'association APEAM avancent que les repas sont froids, que les produits sont surgelés.

Les parents sont invités à constituer, comme par le passé, un comité de parents qui pourra constater le fonctionnement de la cantine, et participer aux commissions de menus avec les élèves et les responsables de la cantine.

Les représentants des parents d'élèves de l'association APEAM constatent que les bus utilisés pour les sorties des classes ne sont pas tous équipés de ceintures de sécurité, ou que celles-ci ne sont pas adaptées.

La société de bus a pourtant reçu son agrément. En outre, l'école a lancé la procédure d'agrément pour le parc de minibus utilisés actuellement par les familles pour le transport des élèves avant ou après la classe, afin de pouvoir utiliser ces véhicules pour les sorties des classes.

Les représentants des parents d'élèves des deux associations demandent la mise en place d'un préau à l'entrée de la cour élémentaire, pour les familles et les élèves. Monsieur Bertrand explique qu'un devis, répondant à des critères spécifiques, avait été dressé l'an passé, mais que son montant élevé en rendait impossible la réalisation.

Les représentants des parents d'élèves de l'association CAPE s'interrogent quant aux normes de sécurité dans l'école. Monsieur Prudhon explique qu'un bureau indépendant vérifie la conformité des installations de l'école. Monsieur Bertrand ajoute que la Commission Hygiène et Sécurité de l'établissement, qui sera mise en place la semaine suivante au Conseil d'Etablissement, est l'instance à même de travailler sur cette question.

La séance est levée à 18h30.

Madame Marylin RASSINE  
coordinatrice pédagogique  
secrétaire de séance

Monsieur Wilfried PRUDHON  
directeur